

78% des français pour l'interdiction des OGM !!

Autre média

Posté par: Tele Mont Ventoux

Publiée le : 08/02/06

Dans le cadre d'un sondage exclusif commandité par Agir pour l'Environnement auprès de l'institut de sondage BVA, il apparaît que les Français demeurent très nettement opposés à la dissémination d'OGM dans l'environnement et en agriculture.

Dans ce sondage, effectué les 27 et 28 janvier dernier auprès de 1003 personnes, 78% des Français souhaitent interdire temporairement les OGM afin d'évaluer précisément leurs impacts sanitaires et environnementaux. Ils sont 72% à se déclarer favorables à un référendum sur la réglementation des OGM en France. Ces résultats confortent les associations et syndicats agricoles signataires de ce communiqué dans leur campagne en faveur d'un moratoire sur les cultures de plantes génétiquement modifiées.

Alors que le Ministre de la Recherche présentera mercredi en Conseil des ministres, un projet de loi sur les OGM qui légalisera une contamination chronique de l'environnement et de l'agriculture conventionnelle et de qualité,

85% des français souhaitent que les labels Qualité (Label rouge, AOC et bio) soient strictement sans OGM. A ce jour, le projet de loi ne prévoit que des indemnités partielles des productions contaminées si la pollution est supérieure à 0,9%, créant de fait une contamination de fond incontrôlable et insidieuse. Cette stratégie du fait accompli crée une situation de pollution rampante non reconnue officiellement et qui ne pourra qu'empirer avec le temps.

Dans le cadre de ce projet de loi, Agir pour l'Environnement, Greenpeace, Attac, la Confédération paysanne, le MDRGF, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Nature et Progrès et Biocoop protestent à l'encontre de la possibilité offerte aux firmes semencières de ne pas diffuser les informations relatives aux risques pour la santé qui pourraient nuire à leurs intérêts. Cette disposition inacceptable renforce l'omerta biotechnologique.

Par ailleurs, le projet de loi sur les OGM instaure une indemnisation a minima excluant de fait la plupart des contaminations (semences, transport, stockage, transformation, rémanence des semences dans le sol). Pire, les dommages irréversibles à l'environnement ne sont pas pris en compte, minorant de fait le risque financier supporté par les agriculteurs faisant le choix des OGM. Cette disposition récuse implicitement le principe de précaution.

Devant les résultats de ce sondage mettant en exergue le rejet massif des français à l'égard d'une dissémination irréversible et automultiplicatrice d'OGM dans l'environnement et en agriculture, les ONG appellent les parlementaires à faire preuve de responsabilité en adoptant un moratoire sur toutes les cultures d'OGM en plein champ, en invoquant la clause de sauvegarde prévue à cet effet à l'article 23 de la directive européenne 2001/18.

Sondage disponible sur le site www.agirpourenvironnement.org